



## **Amicale 4 Génie**

ASBL  
Camp Adjt Brasseur  
4540 AMAY

## **Secrétaire :**

Trinquart-Baya Pascal  
Rue des Quatre Vents, 6, 4540 Amay  
**0485/75.60.93**  
[pascaltrinquartbaya@skynet.be](mailto:pascaltrinquartbaya@skynet.be)

A Messieurs les Administrateurs

### **Procès-verbal du CA du 15 janvier 2018**

Absent et excusé : Messieurs Jacques MICHAUX, Jean-Paul HAMES, Philippe CONSTANTIN, Michel PIRNAY, Daniel GILLAIN, Lieutenant-colonel WALBRECQ, Adjudant-major KESTELOOT, 1 Caporal-chef, GERARD.

Il est 1015 Hr le Président ouvre la séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### 1) Bilan Assemblée Générale

- Participation de 117 personnes
- Les rapports du secrétaire et du trésorier n'ont fait l'objet d'aucune remarque et ont été adoptés par l'ensemble des membres effectifs présents.
- Toutes les questions posées, tant par voie écrites ou orales, ont obtenu une réponse satisfaisante pour les questeurs. Ces questions réponses ont été reprises au Procès-Verbal de l'AG
- Notre trésorier considère que le bilan est excellent et la cotisation pour 2019 reste de 10 euros.
- Le bilan se solde par un boni de 23 euros (dépenses : 2147 euros, recettes : 2171 euros)

#### 2) Site Internet Amicale

- Le CA a reçu une proposition de Monsieur Daniel GILLAIN qui paraît intéressante.
- Ce point sera réexaminé lors de la prochaine réunion en présence de son concepteur afin que tous les membres du CA puissent prendre connaissance des détails de la proposition, l'objectif étant qu'une décision définitive soit prise à l'issue de la présentation.
- Une attention particulière sera portée quant à l'hébergement du site

#### 3) Journée DEWISPELAERE le 18 mai 18

- Participation du Président, accompagnée de son épouse, et du Porte Drapeau (Monsieur Alain LEFEVRE qui serait accompagné de Madame Malou PIRE, **à confirmer**)
- Paiement par les intéressés directement à l'organisateur, dès réception des modalités pratiques.
- A l'issue de la prestation, remboursement par notre trésorier moyennant introduction d'une note de frais.

4) Marche des Forts les 17 et 18 mai 18

- Un article concernant cette activité paraître dans le prochain Surpasse-Toi (début avril)
- Les membres désireux d'y participer devront s'inscrire directement auprès de l'organisateur (Adjudant-chef Roland BOUQUETTE : [roland.bouquette@mil.be](mailto:roland.bouquette@mil.be), 02/442385.32)

5) Divers

- Suite aux contacts pris avec Monsieur MOUREAU Jean-Marie pour assurer l'animation musicale de notre Sainte Barbe, celui-ci a demandé un montant de 275 euros en rétribution de sa prestation (de 1300 à 1800 Hr). **Le CA accepte cette dépense.** Le secrétaire confirmera à Monsieur MOREAU cette acceptation et mentionnera la date exacte de l'activité.
- Un nouveau Template (en PUBLISHIRT ou JPEG pour l'impression) de la couverture du Surpasse-Toi sera élaboré sous la direction de Monsieur Philippe CONSTANTIN. Dans ce cadre un appui technique de Gaël DIERCKX est sollicité auprès du Commandant 4 Génie

6) Journée des Amicales le 01 juin 18 à BURCHT

- Un car de 53 places (soit 742 euros) sera commandé par Monsieur Jean-Marc WUILLAUME auprès de la firme PEETERS.
- Notre secrétaire informera l'Amicale NAMUR et l'Amicale de la 67 Compagnie Génie de Combat de la possibilité d'utiliser ce moyen de transport au profit de leurs membres moyennant participation aux frais de location du car au prorata du nombre de participants par Amicales.
- Le coût du car pour les membres de notre Amicale sera pris en charge par la trésorerie de l'Amicale. En conséquence, le bilan de cette activité se soldera par un déficit (pas de recettes escomptées, juste les dépenses (bus et gerbes)).
- Monsieur Jean-Marie DUPRE se chargera de l'achat et de la fourniture à BURCHT d'une gerbe pour l'Amicale (ruban) pour un montant de 30 euros. Achat chez Couleur Fleur à AMPSIN.
- Cette activité sera reprise au prochain ST, la date limite des inscriptions pour les membres de l'Amicale étant le 04 Mai chez le secrétaire.

7) Participation Amicale au Portes Ouvertes 4 Génie le 24 juin 18

- A la demande du 4 Génie, les membres de l'Amicale participeront à la tenue d'un bar aux conditions suivantes :
  - Pas de responsabilité financière (pas de caisse, pas de vente de ticket) par un membre de l'Amicale.
  - Une participation à la dernière réunion de préparation concernant cette activité sera proposée à l'Amicale.
  - Un inventaire des produits mis en vente sera effectué au début et à la fin de l'activité
  - La préparation et la mise en place des matériels (frigo, rallonge électrique, etc.) reste à charge du 4 Génie. Il en est de même en ce qui concerne les marchandises mises en vente.
- Le CA désigne Monsieur Jean-WUILLAUME comme son représentant auprès de l'Autorité Militaire.
- Monsieur Philippe DUEZ demande ce qui est prévu au niveau de la salle de Traditions.

8) Barbecue le 26 juillet à Jambes

- Cette activité sera reprise dans le prochain ST sur base des informations connues à ce jour et qui sont à priori identiques à l'édition de 2017.
- Les inscriptions pour cette activité sont attendues chez le secrétaire pour le 17 juillet 18
- Il est à remarquer que l'édition 2018 sera probablement la dernière à être organisée au sein de la caserne de JAMBES.

9) Ventes diverses lors des activités telle que AG et Sainte Barbe.

- Suite à différentes remarques lors des précédentes réunions, ce type de vente devra faire l'objet d'une demande écrite à introduire auprès du CA si possible deux mois avant le début de l'activité.
- Le CA prendra position sur chaque demande au cas par cas, en tenant notamment compte de l'objectif de la vente et de la mesure où cet objectif est compatible avec les valeurs de notre association (solidarité, actions sociales, entraide).

10) Départ à la pension du Caporal de Corps

- A la demande du président, le Cpl de Corps a choisi de se procurer un BONGO de son choix. Comme défini dans le ROI, l'Amicale interviendra à l'acquisition de ce cadeau pour une somme de 75 euros.
- A l'occasion de la remise-reprise, Monsieur Jean-Marc WUILLAUME se chargera de l'acquisition de fleurs.

11) Tour de table

- Participation pour les cérémonies à TEMPLoux : Délégation de l'Amicale : Président, Secrétaire et Porte Drapeau
- Le Cpl de Corps signale que les plaquettes souvenirs seront disponibles dès la semaine prochaine
- Monsieur Michel COLSON signale qu'il est toujours en attente d'enveloppe pour l'envoi des prochains ST. Le stock pour le SP d'avril est encore suffisant mais devra être remis à niveau pour les suivants.
- Monsieur Michel COLSON fait part aux membres du CA de la grande satisfaction de Madame MAYENNE en ce qui concerne la participation de l'Amicale et du 4 Génie lors des funérailles de son époux Georges MAYENNE.
- Il est confirmé à Monsieur Jean-Marie DUPRE qu'il n'y a aucun changement concernant les modalités d'acquisition du vin pour les festivités organisées par l'Amicale.
- Monsieur Philippe, DUEZ signale qu'il reste encore quelques problèmes de fonctionnement des spots de la salle de Traditions
- Monsieur Alex MINET présente le petit dossier qu'il a établi et remis à Madame MAYENNE (photos souvenir)
- Notre trésorier, monsieur Daniel CLEDA, informe le CA de la situation financière :
  - Avoir sur compte bancaire : 13614 euros
  - Numéraire : 764 euros
  - Total : 14378 euros

Prochaine réunion du CA : 24 mai 2018.

Il est 1200 Hr et le Président lève la séance

Le Secrétaire  
Trinquant-Baya Pascal